

FORMATION PROFESSIONNELLE

Dirigeants d'entreprises et approche patrimoniale Gestion et transmission du patrimoine professionnel et privé

Une formation de 14 heures en 2 jours



Une formation par des
professionnels pour des
professionnels...



Proposée à NICE

**HOTEL NOVOTEL
ARENAS**

FAC JD – Formation Audit Conseil Jacques Duhem
38 RUE DU MARECHAL FAYOLLE 63 500 ISSOIRE

jacques@fac-jacques-duhem.fr jacquesduhem.com

Formation professionnelle n° 83630413763 auprès du Préfet de la région Auvergne

Dirigeants d'entreprises et approche patrimoniale Gestion et transmission du patrimoine professionnel et privé

Formation professionnelle

Durée = 2 jours (14 heures)

Lieu de la formation = NICE, HOTEL NOVOTEL ARENAS

Public concerné =

CGPI ;
Notaires ;
Experts comptables ;
Avocats ;
Assureurs

Objectifs de la formation =

Approfondissement et actualisation des connaissances - Perfectionnement ;
Savoir mettre en pratique les connaissances techniques;

Modalités administratives et financières :

Le prix de la formation est de 700 € (sept cent euros HT), TVA au taux normal en plus, soit 840 € TTC avec une TVA à 20%.

Ce prix comprend, la participation aux formations, la remise d'une documentation technique, les pauses.

Ce prix ne comprend pas les frais de restauration et d'hébergement. **Le prix est à régler lors de l'inscription.**

1	Le loueur en meublé : Un OVNI juridique et fiscal	1 JOUR	J DUHEM	14 OCTOBRE
2	Les (bons) choix pour l'exercice d'une activité libérale	1 JOUR	PY LAGARDE	17 OCTOBRE

Les intervenants



JACQUES DUHEM
CONSULTANT FORMATEUR
DIRECTEUR FAC JD



PIERRE YVES LAGARDE
CONSULTANT EN STRATEGIES
DE REMUNERATION

JOURNEE 1

VENDREDI 14 OCTOBRE

Le loueur en meublé : Un OVNI juridique et fiscal

JACQUES DUHEM

Proposée longtemps comme un produit packagé dans des opérations de défiscalisation, la location en meublé a connu un vif succès.

En 2006, le législateur a réduit considérablement le champ d'application du régime du LMP, une grande majorité des contribuables relevant désormais du régime du LMNP.

Depuis 2009, le législateur a en outre ouvert un nouveau cadre fiscal du régime LMNP Censi-Bouvard.

Au plan juridique la location en meublée est devenue une activité de plus en plus réglementée. La loi ALUR adoptée récemment apportant de nouvelles contraintes aux loueurs.

De fréquentes difficultés pratiques apparaissent en matière d'opération de transmission et de définition du champ d'application du concept.

Cette formation aura pour objectif d'actualiser les connaissances et d'aborder sous un angle pratique les difficultés d'application du régime.

Plan de la formation

PARTIE I : Introduction

1. Problèmes de définitions
2. Le régime juridique de la location en meublé

PARTIE II : Modalités d'exercice de l'activité

1. Entreprise individuelle
2. Sociétés de personne
3. Obligations comptables

PARTIE III. Modalités de détermination du revenu imposable

1. Le choix d'un régime d'imposition
2. La détermination de l'assiette taxable

PARTIE IV. La fiscalité annexe

1. La TVA
2. La CFE
3. Les charges sociales : Cotisations sociales ou Prélèvements sociaux

PARTIE V. Différences entre la location meublée professionnelle et non professionnelle

1. Déficit et sort des amortissements dont la déduction est différée
2. Régime des plus-values
3. L'ISF

PARTIE VI. Le changement de location en cours de vie

1. Passage de location nue à location meublée
2. Passage de la location meublée à la location nue

PARTIE VII. Location meublée et transmission (entre vifs ou par décès)

1. Impact d'une transmission en pleine propriété
2. Impact d'une transmission en nue-propriété

PARTIE VIII. Le LMNP Censi-Bouvard

1. Rappel du principe
2. Les principaux points de vigilance

JOURNEE 2

LUNDI 17 OCTOBRE

Les (bons) choix pour l'exercice d'une activité libérale

PIERRE YVES LAGARDE

L'exercice d'une profession libérale a, sur une longue période, été fortement encadrée par le législateur. Le choix était limité : Activité individuelle ou au travers d'une SNC ou SCP, avec pour toutes les situations une imposition à l'impôt sur le revenu et un statut social d'indépendant.

L'adoption de la loi sur les SEL (Sociétés d'exercice libéral) a constitué une révolution et a offert aux praticiens de fortes possibilités d'options.

Plus récemment, la loi Macron, a poursuivi le mouvement avec la mise en place des SPFPL.

Dans l'accompagnement de nos clients qui exercent une profession libérale, de nombreuses études doivent être développées afin de réaliser les bons choix : Statut juridique, Statut social, statut fiscal.

Cette journée de formation aura pour ambition d'une part d'actualiser les connaissances et d'autre part de proposer une méthodologie d'analyse opérationnelle.

Introduction :

Inventaire des modes d'exercice d'une activité libérale :

Paramètres juridiques

Paramètres sociaux

Paramètres fiscaux

Partie I Le match Entrepreneur individuel / Associé opérationnel de SEL :

Impact sur les systèmes de rémunération et de protection sociale

Impact sur le financement des investissements

Partie II La constitution des sociétés d'exercice libéral

Partie III Le fonctionnement des sociétés d'exercice libéral

Partie IV Synthèse comparative : SELARL/SELAS/SELAFA

Partie V Les SPFPL après la loi Macron

Chaque point sera abordé de manière schématique et pratique. Une documentation pratique complète qui fera la synthèse de la législation, de la jurisprudence et de la doctrine administrative, sera remise aux participants.

Gestion et transmission du patrimoine professionnel et privé

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à
FAC Jacques DUHEM
38 RUE DU MARECHAL FAYOLLE 63500 ISSOIRE

Participants

	Participant
NOM	
Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Participera(ont) à la formation qui aura lieu à **NICE** les 14 et 17 OCTOBRE 2016.

Facturation

Entreprise/Société
SIRET
Adresse
CP - VILLE

Montant

Nombre de participants	Prix unitaire TTC	Total TTC
	840 € TVA à 20% (700 € HT)	

Règlement

- Chèque Virement sur le compte*

* BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

ATTENTION : L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement, une confirmation vous sera alors adressée par mail.

LE LIEU DE FORMATION



HOTEL NOVOTEL NICE ARENAS ****

- 455, Promenade des Anglais
- NICE CEDEX 03
- 06299 NICE
- FRANCE
- Tel (+33)4/93212250

